

Une voix: Et le Nouveau parti démocratique.

M. Trudeau: ... et probablement le Nouveau parti démocratique. La question nous préoccupe tous.

M. Hnatyshyn: Ils ne disent jamais non.

M. Trudeau: Madame le Président, la position adoptée par l'ensemble du Parlement du Canada comptera certainement pour beaucoup dans les instances que je présenterai au président Reagan.

M. Mayer: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. De nombreux députés des deux partis d'opposition ont proposé certaines façons de faire part aux Américains de nos préoccupations au sujet du projet Garrison. Nous savons maintenant que le nouveau Secrétaire de l'Intérieur, James Watt, sera davantage en faveur du parachèvement du projet que ne l'étaient les responsables de l'administration Carter. Je me demande si le premier ministre et le gouvernement accepteront certaines des propositions que nous avons faites à cet égard, comme celle d'envoyer à Washington une délégation de législateurs appartenant aux trois partis pour convaincre le gouvernement américain en notre nom, ou si le premier ministre a d'autres mesures nouvelles à annoncer. Cette question relève clairement du gouvernement, mais je pense qu'un bon nombre d'entre nous aimeraient voir le gouvernement fédéral assumer une partie de ses responsabilités à cet égard.

M. Trudeau: Madame le Président, le ministre fédéral de l'Environnement se propose de discuter de cette question avec le Secrétaire américain de l'Intérieur dans un avenir prochain. Si au terme de mes entretiens avec le président Reagan et de la réunion dont je viens de parler, il s'avérerait utile d'adresser de nouvelles représentations au congrès et à l'administration des États-Unis, j'examinerais avec plaisir la possibilité d'adopter la recommandation du député.

* * *

LE LOGEMENT

L'ENGAGEMENT CONCERNANT LES LOGEMENTS SOCIAUX À BUT NON LUCRATIF

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics qui a compétence en matière de logement. Le 18 février dernier, je lui ai demandé quelles mesures le gouvernement prenait, face aux taux d'intérêt élevés que nous connaissons. Le ministre m'a signalé que le gouvernement avait décidé de passer de 25,000 à 30,000 par an le nombre de mises en chantier de logements sociaux à but non lucratif. Une semaine plus tard, la SCHL a annoncé que les crédits alloués au logement social avaient été coupés par le cabinet. J'aimerais demander au ministre si, au moment où il se vantait de ce que le nombre d'unités de logement social mis en chantier allait augmenter, il ne savait pas que le cabinet avait en fait déjà réduit ces crédits?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je n'ai parlé que de l'affectation de crédits pour la mise en chantier de 5,000 logements sociaux supplémentaires l'an dernier, c'est tout. Les projets vont être mis en œuvre cette année et l'on s'attend que grâce au nombre supplémentaire de logements qui seront disponibles sur le marché, lequel est censé connaître un nouvel essor, et grâce,

Questions orales

donc, à l'incidence qu'auront ces nouveaux projets supplémentaires, la Société est en mesure de prendre son temps et de surveiller le marché pendant un peu plus longtemps.

M. Lewis: Ce nouvel essor m'intéresse tout particulièrement car la SCHL a révisé dernièrement ses estimations concernant les nouvelles mises en chantier pour 1981, en diminuant de 9,300 le nombre d'unités prévues. Cette déduction s'applique entièrement aux habitations à logements multiples. Un porte-parole de la SCHL a attribué la baisse dans ses prévisions à l'inquiétude qui persiste au sujet des taux hypothécaires. Comment peut-il y avoir une relance alors que la SCHL annonce une baisse? Quelles mesures le ministre a-t-il l'intention de prendre pour stimuler le marché?

• (1440)

M. Cosgrove: Madame le Président, quand je parlais de relance, je comparais les prévisions de mises en chantier pour 1981 à celles de 1980 et des deux années précédentes. Je pense que le député conviendra que sous tous les rapports toutes les prévisions de 1981 seront supérieures à celles de 1980. C'est ce que je voulais dire en parlant de relance.

Pour ce qui est des mises en chantier d'habitations à logements multiples, la province de l'Ontario par exemple a profité des dispositions relatives aux immeubles résidentiels à logements multiples contenues dans le budget de l'automne dernier. En instituant une subvention de \$4,200 par logement dans le secteur des habitations à logements multiples, l'Ontario s'est reconnu et s'est donné une responsabilité qui se traduira à notre avis par une hausse des mises en chantier dans ce secteur. J'aimerais que certaines des autres provinces qui connaissent un marasme dans ce domaine comme par exemple la Colombie-Britannique à laquelle il a d'ailleurs été fait allusion aujourd'hui dans une motion présentée en vertu de l'article 43 du Règlement, suivent ce modèle et essayent de profiter des mesures et des initiatives prises par le gouvernement.

* * *

LES CORPORATIONS

LA MANIPULATION DES PRIX PAR LES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES— LES RELATIONS DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIAL OIL AVEC LE GOUVERNEMENT

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ma question s'adresse aujourd'hui au ministre de la Consommation et des Corporations. Le rapport indique clairement que les difficultés auxquelles nous sommes en butte actuellement sont pour une bonne partie dues à Imperial Oil. Cette société a orchestré l'arnaque sans scrupule d'environ 89 millions de dollars dont nos concitoyens ont été victimes. Depuis 1973, tous les ministres de la Consommation et des Corporations sont au courant de cette situation. Étant donné que les ministres savaient tout, le ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi on a permis à Imperial Oil d'avoir libre accès au gouvernement pour le conseiller sur une question aussi confidentielle que le programme énergétique? En outre, pourquoi le ministre de la Consommation et des Corporations s'est-il prononcé en faveur de la nomination du président de cette société au comité spécial qui est chargé de faire des recommandations sur la loi relative à la concurrence dans notre pays?

Des voix: Oh, oh!